

DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Comité du
Syndicat Mixte Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes

Séance du 29 Janvier 2007

Objet : L'an deux mille six et le **vingt neuf Janvier**
à **17 heures 30**

Budget Primitif 2007
Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Jean THAON**

Présents ou représentés :

0701/01 **MM. THAON, BALDINI, ESTROSI, CONDOMITTI, FALIBOIS, FRANCO, GILLY, LORENZI, MANFREDI, MARY, MASCARELLI, VICTOR. MMES ALLAVENA, BRUN, FORESTIER, LAURIERE, PASTOR, RAYBAUD, RENAUDO, ROUQUIER, SOMARIA, STEFANI.**

Le Président donne lecture du Budget Primitif du Syndicat Mixte pour l'année 2007.

Après lecture des chapitres des dépenses et des recettes, article par article, le Comité constatant son bon équilibre, décide à l'unanimité de voter le budget primitif 2007 du Syndicat qui se présente comme suit :

DEPENSES :	Fonctionnement	1 582 800.00 €
	Investissement	48 660.00 €
	Total	1 631 460.00 €
RECETTES :	Fonctionnement	1 582 800.00 €
	Investissement	48 660.00 €
	Total	1 631 460.00 €

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.
Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président
Jean THAON

